

Travaux de la Chambre

Je veux assurer le député de Yukon (M. Nielsen) que, s'il désire une rencontre pour discuter d'autres choses que des travaux de la Chambre à court terme ou s'il veut discuter des travaux de la Chambre à court terme, il n'a qu'à me faire signe, je suis disponible en tout temps pour le recevoir moyennant un très court préavis. Je veux l'assurer que de ce côté nous sommes prêts à discuter des travaux de la Chambre à court terme, mais j'ai toujours tenu pour acquis que ni son parti, ni celui des néo-démocrates n'étaient prêts pour le moment à discuter de la durée du débat sur le projet de loi C-155, et comme c'est le seul projet de loi qui occupe l'ordre du jour, et que c'est notre grande priorité avant de considérer une prorogation, il n'était pas utile selon moi de tenir ces réunions. Mais si mon collègue en veut une, nous pourrions en avoir une dès que cela lui conviendra.

● (1600)

[Traduction]

M. Nielsen: Madame le Président, je suis prêt à participer à une révision dès que cela conviendra au leader parlementaire, pour discuter non pas spécialement de nos travaux, mais d'autres questions, ayant trait à l'administration de la Chambre, dont les dossiers sont empilés sur mon bureau depuis deux ou trois semaines.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, si cela convient à mes collègues, nous conviendrons ensemble du moment mutuellement acceptable, et probablement que dès le début de la semaine prochaine, mardi ou plus tard au cours de la journée, nous pourrions nous rencontrer à moins que mon collègue ne préfère une rencontre cet après-midi, mais je sais que nous devons débattre de l'aspect procédural des amendements, et je pense qu'il serait plus utile, à moins qu'il ne me signifie son désaccord, que nous nous rencontrions au début de la semaine prochaine.

[Traduction]

M. Deans: Madame le Président, j'ai demandé au leader parlementaire il y a quelque temps ce qu'il était advenu du projet de loi C-653 et je suis revenu à la charge auprès du leader parlementaire supplanté au cours des deux dernières semaines. De toute évidence, le bill est à l'étude au comité. Le leader parlementaire avait dit qu'il vérifierait auprès du comité et peut-être du ministre de l'Agriculture (M. Whelan), de façon à déterminer les intentions du gouvernement à cet égard. Sait-il si nous entendrons bientôt parler de cette question?

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, nous n'avons pas l'habitude d'intervenir dans les travaux des comités, mais le ministre auquel je me suis référé récemment, c'était le ministre de la Consommation et des Corporations (M^{me} Erola).

[Traduction]

M. Nielsen: Madame le Président, le leader parlementaire du NPD ignore peut-être que le bill est étudié au comité, que celui-ci tient actuellement des audiences et que des témoins ont été entendus ce matin. J'imagine que dès que le comité aura terminé son travail, il nous renverra le bill.

[Français]

Mme le Président: Présentation de rapports de comités.

M. Tessier: Madame le Président, j'aimerais demander le consentement unanime de la Chambre pour déposer un 9^e rapport modifié du comité permanent des prévisions budgétaires en général qui devrait remplacer celui présenté à la Chambre le jeudi 29 septembre 1983.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

[Traduction]

M. Nielsen: Madame le Président, j'ai eu l'occasion de discuter de cette question avec notre critique, le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley), et nous sommes d'accord pour que le rapport soit présenté.

[Français]

Mme le Président: Le député a le consentement unanime. Donc il peut procéder.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU 9^e RAPPORT MODIFIÉ DU COMITÉ PERMANENT

M. Claude Tessier (Mégantic-Compton-Stanstead): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le neuvième rapport modifié du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.)